

La campagne électorale poursuit son chemin dans le calme

Les leaders appellent à l'élargissement des prérogatives des élus

● Djamel Ould Abbès à Tizi Ouzou/«Aucun Algérien ne perdra son travail et personne ne touchera aux entreprises publiques»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4322 - Dimanche 12 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Des milliers de foyers privés d'électricité

Des pluies torrentielles à Béjaïa

Page 24

Pour «une réforme exhaustive» du Conseil de sécurité

L'Algérie plaide pour 2 sièges permanents à l'Afrique

Page 4

Saad Hariri a-t-il seulement démissionné ?

Par Mohamed Habili

Rex Tillerson, le chef de la diplomatie américaine, s'est voulu on ne peut plus ferme : les Etats-Unis n'admettront pas que le Liban devienne le théâtre d'une guerre par procuration opposant des puissances régionales ou même non régionales. Il a tenu par la même occasion à souligner combien les Etats-Unis apprécient le rôle actif que joue le chef du gouvernement libanais, Saad Hariri, dans l'intérêt de la stabilité de son pays et du Moyen-Orient. Une façon plutôt détournée de faire savoir aux Saoudiens que les Etats-Unis considèrent ce dernier comme un allié, et par conséquent comme le chef toujours en exercice du gouvernement libanais. A aucun moment, Tillerson n'a en effet fait mention de sa démission. Pas plus lui d'ailleurs que le président français ou son ministre des Affaires étrangères, dont les propos à cet égard ont été plus tortueux encore. Ainsi donc, les deux pays occidentaux les plus intéressés à la situation du Liban ne croient pas que Saad Hariri a démissionné de son propre chef depuis Riyad. Or cela revient au même de laisser entendre qu'il n'a pas démissionné de sa propre initiative ou de suggérer qu'on l'a forcé à le faire. Hassan Nasrallah, le secrétaire général du Hezbollah, ne soutient pas autre chose lui non plus, sauf que pour le signifier lui ne prend pas de gants, aucun détour, n'étant tenu par aucune amitié, par nul intérêt avec l'Arabie Saoudite, bien au contraire.

Suite en page 3

Bouazgui veut les attribuer aux investisseurs sérieux

Les terres agricoles non exploitées retirées à leur propriétaire



Abdelkader Bouazgui



Les parcelles de terre qui sont restées inexploitées ne devront plus constituer un frein pour le développement de la production agricole et la réalisation des projets d'investissement. Elles seront récupérées pour les attribuer à des investisseurs sérieux afin d'augmenter et de diversifier la production, selon le ministre du secteur, Abdelkader Bouazgui. Lire page 2

Lutte antiterroriste, traque des contrebandiers...

L'Armée multiplie les opérations pour sécuriser les frontières

Page 2

Unesco

Audrey Azoulay confirmée au poste de DG

Page 13

Bouazgui veut les attribuer aux investisseurs sérieux

Les terres agricoles non exploitées retirées à leur propriétaire

■ Les parcelles de terre qui sont restées inexploitées ne devront plus constituer un frein pour le développement de la production agricole et la réalisation des projets d'investissement. Ces terres seront récupérées pour les attribuer à des investisseurs sérieux et augmenter et diversifier la production, selon le ministre du secteur, Abdelkader Bouazgui.

Par Louiza Ait Ramdane

Abdelkader Bouazgui

Le dossier des terres agricoles non exploitées va être ouvert et des sanctions seront appliquées contre les faillibles. Dans une déclaration en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Oran, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a rappelé que l'Etat a accordé de nombreuses facilités dont l'attribution de terres agricoles, l'octroi de crédits pour développer et diversifier l'agriculture. «Malheureusement, certains investisseurs n'ont pas exploité ces terres, a-t-il déploré, prévenant que «toutes les terres non exploitées seront récupérées pour être attribuées à d'autres investisseurs sérieux». A cet effet, des commissions ont été instituées au niveau des wilayas et des daïras pour recenser et assainir le foncier agricole dans le souci de donner une nouvelle impulsion au développement du secteur. Concernant le projet d'irrigation de 2 millions d'hectares, Abdelkader Bouazgui a indiqué que des rencontres régionales doivent regrouper les directeurs de l'agriculture, ceux des ressources en eau et autres parties concernées. La première rencontre s'est tenue jeudi à Mila et sera suivie de celles de Sidi Bel-Abbès et de Ghardaïa. «Nous visons l'irrigation de 2 millions d'hectares dans le cadre du programme du gouvernement», a précisé le ministre, signalant que la surface irriguée actuellement est de 1 300 000 hectares à travers le territoire national et assure une production de l'ordre de 3 000 milliards DA.



exporté des quantités importantes de pomme de terre au cours de la saison 2016/2017, a-t-il rappelé. Sur un autre registre, s'agissant de l'importation de la semence de pomme de terre, le ministre de l'Agriculture a souligné que l'Algérie compte assurer son autosuffisance en matière de

production de semences dans les quatre ans à venir. «Nous comptons diminuer progressivement l'importation des semences», a-t-il indiqué, ajoutant qu'un groupe de travail a été constitué pour développer les semences locales, en collaboration avec des fermes pilotes et



des entreprises spécialisées dans la production de la semence de pomme de terre. S'agissant de la saison actuelle, Abdelkader Bouazgui a affirmé qu'il n'est pas difficile de prévoir les quantités à importer, les opérations d'importation étant effectuées pour répondre à la demande exprimée

au fur et à mesure, ajoutant que la semence du type basic «A» ne sera pas importée cette année, alors que celles dont on ne maîtrise pas les procédés de production de types «E», «SE» et «G» seront importées.

L. A. R.

Lutte antiterroriste, traque des contrebandiers...

L'Armée multiplie les opérations pour sécuriser les frontières

L'Armée nationale populaire resserre l'étau autour des groupes terroristes et des contrebandiers qui reçoivent des coups durs ces derniers temps. En plus de l'alerte maximale au niveau des frontières avec l'instabilité que connaît la région, l'ANP mène des opérations au niveau de toutes les wilayas du pays. Ces éléments engagés sur plusieurs fronts, mettent régulièrement hors d'état de nuire les éléments de soutien aux groupes terroristes et récupèrent des lots d'armement de guerre et différents produits destinés à la contrebande. Il ne se passe pas un jour sans que les troupes de l'ANP n'accumulent des succès dans la lutte antiterroriste et la traque de la contrebande aux frontières. La mission des troupes de l'armée ne se limite pas à la protection des frontières des incursions terroristes et de la circulation des armes, elle s'étend à tous les trafics. En effet, l'armée algérienne qui poursuit sa lutte contre le terrorisme et le crime organisé avec détermination et rigueur, a réussi à éliminer un grand nombre de terroristes et de criminels et à récupérer d'importantes quantités d'armes de guerre, de munitions, sans oublier les opérations de sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Défense nationale



a annoncé que cinq abris pour terroristes ont été découverts et détruits par des détachements de l'Armée nationale populaire à Batna et Jijel. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 9 novembre 2017 à Batna et Jijel (5^e Région militaire), cinq abris pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale, des subsistances de vivres, des vêtements et des effets de couchage ainsi que d'autres objets», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté en coordination avec les éléments des Douanes,

à Tlemcen (2^e Région militaire), quatre narcotrafiquants et ont saisi 189 kilogrammes de kif traité et quatre véhicules touristiques, tandis que 1 800 unités de différentes boissons et 1 000 cartouches de cigarettes ont été saisies à Mostaganem (2^e Région militaire) et Biskra (4^e Région militaire)», ajoute la même source. Dans le même cadre, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté à In Guezzam et Tamanrasset (6^e Région militaire) deux contrebandiers, et ont saisi 1,57 tonne de sucre et divers outils d'orpaillage, tandis que des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevaient à 40 120 litres

ont été déjoués à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras (5^e Région militaire)». En outre, un détachement de l'ANP et des éléments de gardes-frontières «ont arrêté à Tlemcen (2^e Région militaire) et Ouargla (4^e Région militaire), dix-neuf immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué. Par ailleurs, trois bombes de confection artisanale ont été détruites à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire dans une opération de ratissage, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, trois bombes de confection artisanale à Aïn Defla (1^{re} Région militaire)», précise la même source. Aussi et dans le cadre de la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tlemcen (2^e RM) et Biskra (4^e RM), 21,4 quintaux de tabac, tandis que des gardes-côtes ont déjoué à Oran (2^e RM) une tentative d'émigration clandestine de 20 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale. En outre, 43 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Adrar et In Guezzam, rapporte également le communiqué. Meriem Benchaoua

La campagne électorale poursuit son chemin dans le calme

Les leaders appellent à l'élargissement des prérogatives des élus

■ A quelques jours des élections locales, la campagne électorale qui achève sa deuxième semaine se déroule sans débordements d'enthousiasme. Les leaders des partis politiques ainsi que leurs candidats ont, encore une fois, appelé à élargir les prérogatives des élus locaux, insistant par la même occasion sur l'importance de l'implication des citoyens dans la gestion de leur commune.

Par Thinhinene Khouchi

Le 23 novembre approche à grands pas et les chefs des partis politiques s'activent pour faire entendre leurs programmes accommodés pour les années à venir. Ces derniers, lors de leurs meetings ont réitéré leur appel à élargir les prérogatives des élus locaux, insistant par la même occasion sur l'importance de l'implication des citoyens dans la gestion de leur commune. Cette journée a été marquée aussi par l'appel des candidats à la décentralisation de l'administration locale qui doit jouer un rôle plus actif dans le développement socio-économique, et à la nécessité d'œuvrer à la consolidation de la stabilité du pays. Ainsi, le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a relevé que la sécurité et la stabilité étaient des facteurs ayant favorisé l'édification du pays et la relance du développement local. Il a rappelé à cet égard que «la sécurité et la stabilité rétablies après la tragédie nationale ont permis de faire sortir l'Algérie de la crise et contribué à l'édification du pays», mettant en évidence, entre autres, les importantes réalisations accomplies en matière de logements et les projets de développement lancés dans le cadre du programme du président de la République. Il a également plaidé pour la décentralisation de la gestion à même d'assurer le développement et de résoudre les problèmes du pays. Pour le SG du RND, la décentralisation est le remède aux maux de l'Algérie, soulignant qu'il est devenu primordial aujourd'hui de l'imposer pour régler les différents problèmes liés à la gestion et au blocage du développement. De même pour le président du Parti de la Liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, qui s'est exprimé en faveur d'un élargisse-



Ph/O. K.

ment des prérogatives des élus locaux, considérant que les erreurs commises par le passé par certains élus ne doivent pas constituer un alibi permanent pour la limitation des prérogatives des élus des Assemblées locales. Il a soutenu que les prochaines échéances offrent une véritable opportunité pour le changement, invitant les jeunes, notamment, à participer à la gestion de ces Assemblées, appelant à aller en masse aux urnes le jour du vote. Pour sa part, de Sétif, le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a affirmé que la réconciliation nationale représente ce que l'Algérie a réalisé de mieux après le référendum pour l'indépendance, appelant à sa finalisation jusqu'à ce qu'elle

atteigne son apogée. Le FLN ainsi que le chef du Front El Moustakbel ont appelé à la préservation de l'unité nationale. Ils ont plaidé également en faveur d'une analyse de la situation du pays pour trouver les remèdes adéquats aux problèmes posés. Abordant les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes qui ont perdu confiance, Abdelaziz Belaid a jugé nécessaire de connaître les raisons de cette perte de confiance en instaurant un dialogue pour trouver les solutions idoines. Dans le même sillage, le secrétaire général du MPA, Amara Benyounès, s'est prononcé pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux, appelant aussi à apporter des amendements aux codes de la com-

mune et de la wilaya, et à la décentralisation de la gestion au niveau local. Le RCD s'est penché, quant à lui, à Béjaïa, sur la conjoncture économique du pays, considérant que la crise qui l'enserme n'est pas d'ordre financier, mais tient beaucoup plus au facteur humain et au manque de compétences. «La crise n'est pas financière. C'est, d'abord, une crise d'hommes», a martelé Belabbas. Selon lui, les solutions existent et la clé de la réussite tiendrait dans la gestion solidaire, transparente et efficace des affaires publiques. Ce qui, pour lui, n'a de chance de se concrétiser que par l'instauration d'une vraie démocratie.

T. K.

Djamel Ould Abbès à Tizi Ouzou

«Aucun Algérien ne perdra son travail et personne ne touchera aux entreprises publiques»

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a animé, hier, à la salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, un meeting au cours duquel il a longuement abordé, certes, les questions relatives aux actions du gouvernement dans le cadre du développement de la région, mais sans manquer de répliquer à ses détracteurs. Ainsi, au président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès,

qui avait insisté, jeudi dans la même salle, sur la fin de «la légitimité historique», M. Ould Abbès a répliqué en affirmant que «le FLN est en droit d'entretenir la légitimité historique que personne ne peut lui retirer». Faisant référence, dans le même sillage, à la Wilaya III historique, l'orateur a précisé que «c'est ici, dans cette wilaya et dans les Aurès que le FLN est né. Cette région a donné les meilleurs de ses enfants à cette révolution et cette indépendan-

ce du pays. N'est-ce pas Krim Belkacem, l'enfant de Ait Yahia Moussa, qui a paraphé au nom du FLN les accords d'Evian». L'autre question évoquée par le SG du FLN à l'occasion du même meeting, cette crainte des travailleurs de perdre leurs postes de travail en raison de la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie. Ould Abbès a assuré qu'«aucun travailleur ne perdra son emploi et personne ne touchera aux entreprises publiques». L'Etat a

toutes les ressources financières pour payer les salaires de tous les travailleurs et qu'il n'y a pas lieu de paniquer à cause de cette crise engendrée par la chute des prix du baril du pétrole, a-t-il ajouté. Au chapitre du développement local, le SG du FLN s'est attardé sur les grands projets dont a bénéficié la région, tout en promettant d'inscrire d'autres dont la levée du gel qui frappe le projet de réalisation d'un second CHU. A noter que le meeting électoral

LA QUESTION DU JOUR

Saad Hariri a-t-il seulement démissionné ?

Suite de la page une

On peut en dire presque autant de Michel Aoun, le président libanais, qui parce qu'il n'a ni accepté ni refusé la démission de Hariri, donne très clairement à penser que pour lui elle n'en est pas une, pas une qui mérite qu'on la prenne en considération, qu'on y réponde d'une façon ou d'une autre. Et plus le temps passe, plus les airs dubitatifs de Michel Aoun se font plus prononcés, plus éloquents. D'ici à ce qu'il y aille d'une déclaration fracassante exigeant la libération de l'otage de Riyad il n'y a peut-être pas loin. En somme, le seul pays qui a pris au mot Hariri, c'est l'Arabie Saoudite, qui pourtant garde un silence absolu sur le sujet. On ne connaît pas de cas où il a suffi d'attendre un peu pour qu'une initiative retentissante tende à s'annuler d'elle-même. Dans quelques heures, il n'en sera peut-être même plus question : le président libanais du Conseil des ministres, le titre officiel de Saad Hariri, reprendra ses fonctions comme si de rien n'était, comme s'il n'avait jamais démissionné. Il est douteux cependant qu'il puisse le faire depuis Riyad. De là où il a donné sa démission, dans cette hypothèse forcément à son corps défendant, il ne peut pas revenir sur elle, sans que du même coup il se pose en victime de ses hôtes. La sortie de cette crise sans précédent ne peut se produire qu'en dehors de l'Arabie Saoudite. Autrement dit, tant que Hariri est dans ce pays, il ne peut que se taire, ce qui a pour effet de mettre la patience des Libanais, pour une fois unis, à rude épreuve. La particularité de cette situation sans exemple, c'est qu'elle évolue à la vitesse grand V, c'est qu'elle ne peut pas s'éterniser. Il faut qu'elle se résolve et vite. Dans quelques heures seulement, ce ne sera peut-être plus seulement le chef du Hezbollah pour laisser tomber toute précaution de langage, pour exiger carrément la libération du chef du gouvernement libanais. L'Arabie Saoudite peut bien avoir commis dans cette affaire son impair le plus coûteux pour sa superbe. Il n'y a apparemment pour elle qu'une voie de sortie : c'est que Hariri reparle pour confirmer sa démission. Mais pas plus que la première fois, il ne sera cru. Si c'est encore de Riyad qu'il le fera. M. H.

du SG du FLN, qui a démarré avec un retard de plus d'une heure, a été perturbé par d'incessantes coupures d'électricité. Cela a irrité Djamel Ould Abbès qui les a qualifiées d'actes de sabotage et l'ont contraint à écourter son discours.

Hamid Messir

Pour «une réforme exhaustive» du Conseil de sécurité

L'Algérie plaide pour 2 sièges permanents à l'Afrique

■ «Il est inacceptable que l'Afrique soit le seul continent à ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents», a regretté Mohammed Bessedik, représentant permanent adjoint de l'Algérie à l'ONU.

Par Lynda Naili

S'exprimant lors de la première réunion du groupe de travail en charge des négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité, le représentant permanent adjoint, l'ambassadeur Mohammed Bessedik, prononçant une déclaration au nom de la délégation algérienne, a relevé «l'injustice» contre l'Afrique qui ne dispose toujours pas de membres permanents au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU.

A cet effet, affirmant que «l'Algérie croit en un Conseil de sécurité plus représentatif, plus démocratique et plus transparent qui sera plus efficace», il dira qu'«il est inacceptable que l'Afrique soit le seul continent à ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents». Dans ce contexte, soulignant qu'une représentation géographique équitable avec une expansion dans les deux catégories des membres du Conseil de sécurité permettra de relever la légitimité du Conseil à la fois tant au sein des Etats membres qu'au sein de l'opinion publique internationale, il recommandera de voir le déroulement des négociations disponibles sur le webcast des Nations unies, confortant ainsi la transparence de ses travaux. Ceci avant de déplorer que le document issu de la précédente session des négociations intergouvernementales n'ait pas reflété la position africaine commune qui a pourtant rallié une



Mohammed Bessedik, représentant permanent adjoint de l'Algérie à l'ONU.

large acceptation politique lors de la précédente session.

Aussi, le diplomate algérien a appelé à une réforme exhaustive de ce principal organe de l'ONU qui portera sur les questions essentielles liées aux cinq chapitres que sont les catégories de membres, la représentation géographique, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail, la relation entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale et la question du droit de veto. A ce titre, il a mis en relief l'importance de l'interdépendance entre ces chapitres en lançant un appel pour que soit corrigée l'injustice faite au continent africain. Aussi, a-t-il

manifesté l'appui de l'Algérie à la déclaration faite par le représentant permanent du Sierra Leone, en sa qualité de coordonnateur du Comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité (C.10). Et de rappeler, dans ce contexte, l'importance d'octroyer deux sièges à l'Afrique en tant que membres permanents et deux sièges additionnels en tant que membres non permanents, et ce, tel que réclamé par les chefs d'Etat et de gouvernement africains dans le cadre du consensus d'Ezulwini. En outre, s'agissant de la sélection des représentants, Mohammed Bessedik a réitéré

l'appel pour «cesser d'instrumentaliser cette question», précisant que cette décision est du seul ressort de l'Union africaine qui dispose de ses propres mécanismes en matière de sélection des candidats pour les postes à pourvoir au sein des organisations multilatérales, y compris au sein du système des Nations unies.

Par ailleurs, abordant la question des méthodes de travail du Conseil de sécurité, la délégation algérienne a estimé qu'elles devraient être améliorées, réaffirmant à ce sujet l'importance d'une coopération étroite entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU,

ceci tout en mettant en garde contre l'empiètement du Conseil de sécurité sur le mandat de l'Assemblée générale dans un souci de garantir l'équilibre et l'efficacité nécessaires dans l'action des Nations unies. En outre, la délégation algérienne a souligné que le document-cadre comportant l'ensemble des positions exprimées aussi bien par les différents groupes d'Etats membres ou par les Etats membres à titre national, circulé par le président de l'Assemblée générale des Nations unies en juillet 2015, demeure le document de référence dans le cadre de la poursuite des négociations.

Enfin, accueillant favorablement la nomination des deux nouveaux co-présidents des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité, M. Kaha Imnadze et de M^{me} Lana Nussibeh, respectivement représentant permanent de la Géorgie et représentante permanente des Emirats arabes unis, la délégation algérienne a réitéré son soutien au président de l'Assemblée générale, aux deux co-présidents ainsi qu'aux autres groupes et Etats membres dans le but de faire progresser le processus de négociations dans le cadre du Groupe intergouvernemental en charge des négociations. Et à l'Algérie de réaffirmer la nécessité de voir le processus de réforme mené dans le strict respect des principes de la Charte des Nations unies, conformément à la décision 62/557 de l'Assemblée générale.

L. N./APS.

Ouverture de la 4^e conférence hier à Oran

La conservation des cétacés au sud de la Méditerranée sous diagnostic

La 4^e conférence biennale des Parties de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la Zone atlantique adjacente (ACCOBAMS) s'est ouverte hier au Centre des conventions d'Oran. Organisée en marge de la 7^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, cette conférence vise à faire le point sur l'état des connaissances disponibles sur les mammifères marins dans le sud de la Méditerranée, précise M^{me} Rahima Berkat, directrice d'études au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et point focal national de l'accord. Cette rencontre réunira des experts de plusieurs pays membres de l'accord, a-t-elle précisé, rappelant qu'il s'agit d'un accord ratifié par 29 pays européens, méditerranéens, asiatiques et arabes dont l'Algérie, qui vise à préserver toutes les espèces de cétacés et leurs habitats dans l'aire géographique de l'Accord, en imposant des mesures plus restrictives que celles définies dans les

textes précédemment adoptés. Cette 4^e conférence vise à faire le point sur l'état des connaissances disponibles sur les cétacés dans le sud de la Méditerranée, d'identifier les lacunes ainsi que de stimuler le développement d'actions de conservation et de collecte de données en vue de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord ACCOBAMS, précise par ailleurs un communiqué de l'organisa-

tion. L'organisation régulière des conférences de l'ACCOBAMS permet aux spécialistes de cétacés actifs au sud de la Méditerranée d'échanger leurs expériences et leurs données, souligne-t-on de même source, ajoutant que c'est également l'occasion pour ces experts de se concerter sur les approches et priorités pour une meilleure connaissance des populations de cétacés dans cette zone de la

Méditerranée où les données restent encore rares et fragmentaires. Cette conférence est également destinée à impliquer le milieu universitaire et à sensibiliser les futurs acteurs et décideurs aux problématiques liées au domaine marin, a-t-on encore noté. Plusieurs thèmes seront au programme de cette conférence, comme les interactions entre les cétacés et les activités humaines, le suivi des popula-

tions et des échouages, les habitats critiques pour les cétacés, les plans de conservation des espèces, les échanges d'information et la photo-identification. Un atelier de formation d'observateurs de mammifères marins (MMO) et d'opérateurs de surveillance acoustique passive (PAM) sera organisé au cours de cette conférence, a-t-on encore fait savoir.

Halim N.

Aquaculture

Le sandre algérien intéresse des pays européens

Le sandre, un poisson d'eau douce issu de la pêche continentale en Algérie notamment au niveau des barrages, a trouvé un débouché vers les marchés européens, avec de récentes opérations d'exportation vers le vieux continent, a-t-on appris, vendredi, du directeur général de la pêche et de l'aquaculture. Interrogé en marge de l'ouverture du 7^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA2017) qui se tient actuellement au Centre des conventions d'Oran, Taha

Hammouche a affirmé que le sandre algérien, d'une qualité supérieure, suscite un intérêt particulier chez les consommateurs européens de poissons d'eau douce. Le consommateur algérien commence, pour sa part, à découvrir ce poisson pêché au niveau des barrages. Il est depuis quelques temps disponibles sur les étals de certaines grandes surfaces, au niveau de quelques grandes villes, indique le même responsable. Ce poisson peut atteindre un poids de 14 kg. Il est

l'un des meilleurs poissons d'eau douce. Dans son cas, le rapport qualité-prix est fortement intéressant pour le consommateur, avec une fourchette variant entre 500 et 800 DA, souligne pour sa part la sous-directrice de la pêche continentale au niveau de la DG de la pêche et de l'aquaculture, M^{me} Fadéla Séridi. La pêche continentale est un créneau qui ne demande qu'à être développé. En 2017, quelque 58 concessionnaires pour la pêche au niveau des barrages seulement ont été

recensés sur l'ensemble du territoire national, avec une production estimée à 2 000 tonnes pour le premier semestre 2017, précise la même responsable. Ce poisson provient exclusivement de la pêche continentale en Algérie mais des investisseurs étrangers ont récemment manifesté leur intérêt à nouer des partenariats avec des entrepreneurs algériens sur des projets d'élevage de sandre, indique le DG de la pêche et de l'aquaculture. M. L.

L'ANDI enregistre une hausse de 20%

■ Plus de 1 450 milliards de dinars d'investissements ont été enregistrés durant les neuf premiers mois de 2017 auprès de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), a indiqué le directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri, dans un entretien accordé à l'APS.

Par Salem K.

Un total de 1 455,56 milliards de dinars (mds DA) d'investissements nationaux et étrangers ont été enregistrés entre janvier et fin septembre 2017, contre 1 214,3 mds DA sur la même période de 2016, soit une hausse de 20%. Ce montant correspond à l'enregistrement de 3 972 projets sur les 9 premiers mois de 2017 contre 5 054 projets sur la même période de 2016, soit une baisse de l'ordre de 21% en termes de nombre de projets. A ce propos, M. Mansouri observe que cette hausse du montant des investissements et la baisse du nombre des projets déclarés démontrent une amélioration en termes de qualité des investissements enregistrés dans la mesure où l'élan vers l'investissement en Algérie s'accroît de plus en plus vers des secteurs porteurs et à intérêt national. Quant au nombre d'emplois prévus, ils sont de l'ordre de 129 661 postes de travail, contre 111 290 emplois sur la même période de 2016, soit une hausse de l'ordre de 17%. Selon le même respon-



sable, les investissements ainsi déclarés sont non seulement de meilleure qualité mais également en cohérence avec l'un des principaux objectifs de la loi sur la promotion de l'investissement qui encourage l'acte d'entreprendre en fonction des objectifs de développement du pays. Ainsi, ce sont les secteurs prioritaires qui revêtent une importance particulière pour l'économie nationale (agriculture, industrie et tourisme essentiellement), qui attirent le plus d'investissements. «Nous avons, certes, besoin d'investissements dans tous les secteurs. Mais nous avons particulièrement besoin des projets qui sont en cohérence avec la politique algérienne d'investissements laquelle va dans le sens de la diversification des exportations, de la réduction des importations et de la valorisation de la matière première existante en Algérie», soutient-il. Avec l'élargissement de la liste des activités exclues des avantages octroyés par l'Etat dans le

cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, les investisseurs nationaux et étrangers s'orientent de plus en plus vers des projets consistants en termes de valeur ajoutée et de création d'emplois, observe le même responsable. Le directeur général de l'ANDI cite, entre autres, l'exemple d'un projet de production textile né d'un partenariat entre une entreprise publique algérienne et des opérateurs turcs, qui va créer 25 000 emplois. Sur ce point, il constate qu'en termes de valeur des investissements étrangers en Algérie déclarés entre janvier et septembre de l'année en cours, la Turquie se trouve à la tête du peloton. Par secteur d'activité, les investissements industriels nationaux et mixtes déclarés ont totalisé à eux seuls près de 62% des montants des projets globaux inscrits entre janvier et septembre 2017 avec une valeur totale de 898,2 mds DA correspondant à 1 926 projets (48,5% de la totalité des projets) pour la

création de 81 678 emplois (63%).

Plus d'une centaine de projets mixtes enregistrés

Sur l'ensemble des investissements déclarés de janvier à septembre 2017, 3 863 projets sont initiés par des nationaux, soit 97% de la totalité du nombre de projets inscrits, d'un montant de près de 1 193 mds DA susceptibles de créer 115 685 emplois. Parmi ces projets, 550 concernent des grands projets d'un montant égal ou supérieur à 500 millions de DA/projet, pour un montant global de 1 113,74 mds DA, avec la création de 65 693 emplois. D'autre part, 109 projets d'investissement ont été déclarés dans le cadre de partenariats entre entités nationales et des partenaires étrangers pour un montant total de près de 263 mds DA pour 13 976 emplois. Pour ces 109 projets mixtes, M. Mansouri signale qu'ils portent

notamment sur le secteur automobile et les pièces de rechange, la sidérurgie et le ciment. Abordant les nouveautés dans les procédures d'enregistrement des investissements, le même responsable rappelle que le gouvernement a pris des décisions incitatives tel le renforcement et l'élargissement des guichets uniques de l'ANDI, depuis 2011, dans l'ensemble des wilayas. D'ailleurs, des guichets uniques sont en cours d'installation dans les wilayas déléguées du Sud pour permettre aux investisseurs d'y effectuer l'ensemble des opérations nécessaires au lancement des investissements. Ces guichets uniques abritent les représentations de plusieurs organismes dont le Centre national du registre de commerce (Cnrc), l'état civil, les services de l'urbanisme pour le dépôt des permis de construire, la Caisse nationale des assurés sociaux (Cnas), la Caisse des assurances sociales des non-salariés (Casnos), l'Agence nationale de l'emploi (Anem), qui s'ajoutent aux centres de gestion des avantages.

S. K./APS

Prix Le pétrole termine en baisse à New York

LE PÉTROLE coté à New York a terminé en baisse sous l'effet d'une forte hausse hebdomadaire du nombre de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en décembre, référence américaine du brut, a perdu 43 cents pour clôturer à 56,74 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Neuf puits de pétrole actifs supplémentaires dans le pays ont été listés, selon le dernier décompte de la société Baker Hughes, rattrapant ainsi la baisse marquée observée la semaine précédente (-8 puits). «C'est une progression substantielle et un renversement de la tendance que l'on observe depuis plusieurs semaines», a commenté James Williams de WTRG. «On peut s'attendre à ce que le mouvement perdure au moins jusqu'à la fin janvier. Les prix du pétrole montent depuis plusieurs mois et l'activité des puits met en général 2 à 3 mois pour répondre à cette hausse de prix», a ajouté le spécialiste. Le prix du baril de brut a atteint lundi 57,35 dollars à la clôture, un plus haut depuis le 1^{er} juillet 2015. Un prix du pétrole à ce niveau pourrait continuer à soutenir l'activité américaine alors que les Etats-Unis ont produit, selon le dernier bilan hebdomadaire du département américain de l'Energie, un record de 9,62 millions de barils par jour.

R. E.

Aquaculture

L'Algérie se lance dans la production d'aliments de poissons

L'aquaculture marine algérienne dépend entièrement des importations en matière d'équipements, d'alevins et de nourritures pour poissons. Néanmoins, des projets de production d'aliments de poissons commencent à se mettre en place pour autonomiser cette activité, ont annoncé des responsables. Le problème ne se pose pas pour ce qui concerne la pisciculture d'eau douce, les poissons étant nourris par des aliments à base végétale, dont la fabrication est maîtrisée par des opérateurs nationaux. C'est l'alimentation des poissons d'élevage marin, des carnassiers (des poissons qui se nourrissent de poissons) pour la majorité, qui pose problème, a-t-on expliqué. Les prémisses d'une industrie spécialisée dans la fabrication des aliments des carnassiers d'élevage commencent à se dessiner avec notamment le projet

que compte lancer l'Onab. L'entreprise nationale publique «Onab Nutri trade», spécialisée dans la production de l'aliment de bétail, compte se lancer dans celle destinée aux poissons, avec une usine qu'elle implantera à Oued Tlélat à Oran, a indiqué son P-DG, Bedouhane Adlane, en marge du 7^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2017), qui se tient au Centre des conventions d'Oran. L'usine dont la réalisation sera lancée prochainement devra entrer en production «vers la fin du premier semestre de l'année 2018», a affirmé M. Bedouhane, ajoutant que «la capacité de production n'a pas encore été définie et qu'elle devra suivre la demande». L'ambassadeur coréen, Park Sang Jin, qui s'est prononcé à l'occasion de l'ouverture de la conférence Algérie-Corée du Sud 2017, tenue en marge du

même salon, a annoncé l'engagement de son pays à la mise en place d'une usine spécialisée dans la production des aliments de poissons à Ouargla. Deux projets sont définis dans ce nouveau créneau, qui ne peut réellement démarrer qu'après la multiplication des projets de l'aquaculture, qui assureront la commercialisation de ces produits, a souligné le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche. Le secteur de l'élevage aquacole compte 40 projets, 24 dans l'aquaculture marine et 16 dans la pisciculture d'eau douce tandis que 250 autres dossiers de projets aquacoles sont en étude au niveau du ministère. Mettant en exergue l'évolution rapide de ce secteur, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a affirmé lors de l'ouverture du SIPA 2017, que la production de

la pêche et de l'aquaculture devra doubler à moyen terme. Les investissements dans le domaine de l'aquaculture bénéficient d'un ensemble de facilitations et mesures incitatives pour attirer les investisseurs, a expliqué M. Hamouche, soulignant toutefois que l'autonomisation de l'activité de production des aliments des poissons carnassiers se fera progressivement. Dans un premier temps, les producteurs importeront les composants de base des aliments, notamment les farines de poisson qu'elles utiliseront pour la fabrication des aliments selon des formules définies. La fabrication locale de la farine de poissons, qui peut se faire à base de restes de poissons issus de la transformation des produits halieutiques, est une autre étape, qui devra drainer d'autres investisseurs, a-t-on encore souligné.

A. O.

Blida /Logements AADL

La wilaya propose un quota supplémentaire de 10 000 unités

■ Les autorités locales de Blida ont émis une proposition afin de bénéficier d'un quota supplémentaire de 10 000 unités location-vente AADL, en vue de couvrir la forte demande exprimée sur cette formule de logement dans la région, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Ahlem N.

Lors d'une rencontre l'ayant réunie avec le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL), Saïd Rouba, le wali, Mustapha Layadhi, a émis une proposition d'affectation d'un quota supplémentaire de 10 000 unités AADL au profit de la wilaya de Blida, afin de lui permettre de couvrir la forte demande exprimée sur cette formule de logement en son sein, a-t-on indiqué de même source. La même rencontre, à laquelle était présent le directeur régional de l'AADL, au même titre que les directeurs de la wilaya du loge-

ment et de l'aménagement du territoire, des ressources en eau, des travaux publics, de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication, il a été, également, décidé, selon la même source, la mise au point d'un plan d'action pour le suivi des projets AADL en réalisation dans la wilaya. En l'occurrence, il s'agit de 7 000 unités AADL en cours de concrétisation dans la région de Sidi Sarhane, et de 3 750 autres lancées en réalisation à Hai Safsaf de la commune de Meftah (à l'est de Blida). A signaler qu'un autre programme de 9 000 logements AADL est également attendu au lancement à Hai Deriouche, dans la commune de Bouârfa (daïra de Blida), au titre des quotas sup-



plémentaires décidés par le ministère de tutelle en début d'année, dans le cadre du renfor-

cement du programme AADL de la wilaya. Selon la même source, la wilaya verra prochainement le

lancement d'un autre chantier de 6 000 unités AADL à Bouinane, soit dès la désignation de l'entreprise en charge du projet. Dans un souci de livraison de ces projets dans leurs délais, des instructions fermes ont été données en vue de l'accélération des chantiers de raccordement des logements aux réseaux divers (électricité, gaz, AEP...), parallèlement à l'aménagement de voies pour y accéder. Durant la même rencontre, le wali de Blida a réitéré l'impératif de ne pas porter atteinte au foncier agricole et la prise des mesures nécessaires pour le préserver, menaçant tout contrevenant à cette instruction de poursuites judiciaires.

A. N./APS

Béchar

Plusieurs opérations de développement concrétisées à Boukais

Plusieurs opérations visant le développement et l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune de Boukais ont été récemment concrétisées, au titre des efforts de développement des zones frontalières de la wilaya de Béchar, a-t-on appris d'un responsable de cette collectivité. Il s'agit de la réalisation de divers réseaux (eau potable et assainissement) au profit de deux nouveaux groupements d'habitat rural, en plus d'une salle de réunion pour la commune et des équipements publics nécessaires à la vie quotidienne des habitants de cette localité de plus de 1 200 habitants, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Lakbir Tazir. Ces opérations destinées à la prise en charge des préoccupations des habitants des zones frontalières dans la région du sud-

ouest, ont permis de combler certaines contraintes rencontrées, comme c'est le cas des aménagements des deux groupements d'habitat urbains, a-t-il souligné. Cette commune, située à l'extrême ouest du chef-lieu de wilaya, avait aussi bénéficié auparavant, dans le cadre des différents programmes de développement sectoriels et communaux, de plusieurs opérations, notamment d'un projet d'étude et aménagement d'un nouveau périmètre agricole de 160 hectares destiné à la concession agricole, afin de promouvoir l'investissement privé dans les activités agricoles (coût global 174 millions DA), en plus de la création de neuf unités d'élevage de différentes espèces de cheptel dans la perspective du développement de la richesse animale dans cette commune à vocation agro-pastora-

le, signale M. Tazir. Actuellement, l'activité agricole dans cette commune, en plus de l'exploitation des parcelles de terres familiales, dispose d'un périmètre de plus de 3 500 hectares en exploitation par une centaine d'agriculteurs au titre de la mise en valeur des terres en zones sahariennes, avec des productions répondant aux besoins de ses habitants et de ceux des localités environnantes, selon le même responsable communal. La collectivité avait aussi bénéficié d'une station de traitement biologique de ses eaux usées, d'un coût de 200 millions DA dégagés sur programme sectoriel, visant une meilleure prise en charge des eaux usées et la contribution du secteur des ressources en eau à la protection de l'environnement dans cette commune, a fait savoir M. Tazir.

Saïd F.

Souk Ahras

Placement de plus de 2 900 demandeurs d'emploi en 10 mois

Un total de 6 965 demandeurs d'emploi ont été placés par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) au cours des dix premiers mois de l'année 2017, dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué le directeur de l'antenne locale de cette agence, Abderrezak Mazouz. «Durant les 10 premiers mois de l'année en cours, 2 401 demandeurs d'emploi ont été placés dans le cadre de la formule dite classique, 257 dans le cadre des CTA (contrat de travail aidé) et 307 autres dans le cadre du DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle)», a précisé ce responsable, rappelant les diffé-

rents avantages offerts aux employeurs pour le recrutement de tout demandeur d'emploi inscrit auprès d'une agence Anem et notamment l'abattement de la part patronale. Dans le but d'accompagner les demandeurs d'emploi et leur permettre d'intégrer facilement le monde du travail, l'Anem de Souk Ahras a mis en place des ateliers de formation axés sur la manière de rédiger un C.V et de réussir un entretien d'embauche, a ajouté Mazouz. C'est ainsi que 135 ateliers ont pu être organisés au profit de 1 726 demandeurs d'emploi parmi lesquels 537 diplômés de l'enseignement

supérieur, 1 167 issus des centres et établissements de la formation professionnelle et 22 sans qualification, selon la même source. Il est à noter, dans ce contexte, que la caravane nationale de l'entrepreneuriat chez les jeunes, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, se rendra le 10 et 12 novembre prochains dans la wilaya de Souk Ahras dans le but de sensibiliser les jeunes sur les mécanismes et les étapes de création d'entreprises.

Souad B./APS

Béjaïa

Baisse importante du niveau de la retenue du barrage de Tichy-Haf

Le niveau de la retenue du barrage de Tichy-Haf affiche un niveau bas, estimé à moins de 40% de ses capacités, apprend-on de source proche de l'ouvrage, qui établit son niveau actuel entre 28 et 29 millions de M³. Sur cette réserve, 10 millions de M³, chargés de boue et de vase, sont inutilisables. Il n'en reste que seulement 18 ou 19 millions qui sont propres à l'emploi, a déploré le directeur de l'unité de traitement du barrage, Djamel Aouchiche, qui note une possibilité d'autonomie d'approvisionnement en eau

potable des populations qui en dépendent, soit 750 000 habitants ou une durée de 5 à 6 mois. Chaque mois, il y est prélevé 3,5 millions de m³ pour les besoins de l'AEP, estimant que si il n'y a pas d'inquiétudes à se faire, d'autant que la saison des pluies arrive. Mais il faut être prudent dans les consommations quotidiennes, s'adressant autant aux ménages qu'aux autres utilisateurs pour plus d'économie. Cette baisse du niveau du barrage s'est manifesté au grand jour en septembre dernier, où elle s'est matérialisée par

des coupures fréquentes et une distribution d'eau fortement trouble, qui des semaines durant a semé le désarroi parmi les consommateurs, effrayés par la turpitude de l'eau et les odeurs impures qu'elle dégagait. La raison tenait, selon les responsables, au niveau sévèrement bas de la réserve dans l'ouvrage et son exploitation par le truchement d'une prise inférieure, qui n'a pas manqué de charrier des suspensions boueuses.

Agences

M'sila Hausse «remarquable» de la production de plâtre

UNE HAUSSE «remarquable» de la production de plâtre a été enregistrée ces deux dernières années dans la wilaya de M'sila, passant de 20 000 à 26 000 tonnes, a-t-on appris des services de la wilaya. L'augmentation des capacités de production des unités actives dans ce domaine relevant des secteurs public et privé, afin de répondre aux besoins enregistrés en matière de ce type de matériaux de construction, est le facteur qui a favorisé cette hausse, a précisé la même source. La même source a détaillé que la tendance décoration intérieure en plâtre (faux plafonds, rosaces) et l'émergence des artisans-plâtriers ont également «dopé» la production du plâtre dans la capitale du Hodna, soulignant que les unités du plâtre de M'sila alimentent également le marché des wilayas limitrophes et ceux du nord du plâtre de la wilaya de M'sila située proche des régions nord, à l'instar des wilayas d'Alger, Boumerdès, Blida et Bouira.

R. R.



Tunisie

Nouvelle prolongation de l'état d'urgence pour trois mois

■ La présidence a annoncé une énième prolongation de l'état d'urgence, cette fois-ci pour trois mois. Une mesure exceptionnelle qui se poursuit depuis 2015 suite aux attentats jihadistes perpétrés dans le pays.



Par Fateh K.

Après des consultations avec le Chef du gouvernement et le président du Parlement, le président de la République a décidé de «prolonger l'état d'urgence sur tout le territoire pour trois mois à compter du 12 novembre», a indiqué la présidence dans un communiqué. En vigueur depuis un attentat contre la garde présidentielle le 24 novembre 2015 en plein Tunis, lors duquel 12 agents de police avaient été tués, l'état d'urgence a déjà été prolongé plus d'une

dizaine de fois depuis février 2016.

Mesures d'exception

Cette mesure octroie des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre. Elle permet notamment l'interdiction des grèves et des réunions «de nature à provoquer (...) le désordre» ou encore l'adoption de mesures «pour assurer le contrôle de la presse». La dernière attaque de grande ampleur en Tunisie remonte à mars 2016, lorsque des dizaines de jihadistes avaient attaqué des installations sécuritaires à Ben

Guerdane, dans le sud du pays, mais des démantèlements de cellules jihadistes sont régulièrement annoncés. Le 1^{er} novembre, deux policiers ont été poignardés devant le Parlement par un extrémiste. L'un d'entre eux a succombé à ses blessures et cette attaque a relancé le débat sur un projet de loi dit de «protection» des forces armées (policiers, gendarmes et militaires), très critiqué par la société civile. Depuis la révolution qui a renversé la dictature en 2011, la Tunisie a dû faire face à un essor de la mouvance jihadiste qui a fait plusieurs dizaines de morts, notam-

ment des policiers, des militaires et des touristes étrangers. En plus de l'attentat contre la garde présidentielle, deux autres attaques majeures également revendiquées par le groupe État islamique avaient eu lieu en 2015, respectivement à Tunis et à Sousse, dans l'est du pays. Il y a deux ans, soixante personnes, dont 59 touristes étrangers, avaient été tuées.

Une loi pour protéger les forces de l'ordre

Les forces de l'ordre ont demandé aux députés d'adopter

un projet de loi qui va leur garantir plus de protection dans l'exercice de leurs fonctions en Tunisie. La demande fait suite à plusieurs attaques et agressions dont les policiers ont été victimes ces derniers jours. Le débat sur cette loi pour la protection des forces de l'ordre est à nouveau relancé après la mort d'un policier tué à l'arme blanche. Le projet de loi pourrait être voté prochainement au parlement. Des ONG dénoncent une loi «liberticide et dangereuse pour les droits de l'homme». Pour ces organisations de défense des droits de l'homme, «cette loi permet aux policiers de tuer même en dehors du cadre de la légitime défense». Les ONG dénoncent aussi le fait que ce projet de loi prévoit de punir la diffusion d'informations critiques à l'encontre des forces de l'ordre et de sécurité sans prévoir une protection pour les journalistes et défenseurs des droits de l'homme. Les forces de l'ordre ont décidé de mettre la pression sur les députés pour accélérer le vote de la loi. Sinon, ils comptent lever la protection des députés.

F. K./Agences

Mauritanie Un crédit de près de 163 millions de dollars du FMI

LE FONDS monétaire international (FMI) a conclu un accord de principe avec la Mauritanie pour fournir à ce pays un crédit de 162,8 millions de dollars sur trois ans pour appuyer un programme de réformes économiques, selon un communiqué vendredi. Cet accord, conclu après une mission du FMI à Nouakchott du 25 septembre au 6 octobre, est subordonné à l'approbation du conseil d'administration du Fonds prévu en décembre. Les réformes économiques qui seront entreprises «visent à favoriser une croissance inclusive et diversifiée (...), à maintenir la stabilité macroéconomique, à rétablir la viabilité de la dette et à réduire la pauvreté», a dit le FMI. La Mauritanie doit «assainir ses finances publiques» afin de renforcer la viabilité de la dette, tout en créant l'espace budgétaire nécessaire pour augmenter les dépenses sociales et l'investissement dans les infrastructures. Les autorités doivent mettre en place «un marché des changes compétitif et un cadre modernisé de politique monétaire». Elles doivent renforcer la supervision bancaire, améliorer le climat des affaires et développer le dispositif de sécurité sociale, a poursuivi le FMI.

R. M.

Sahara occidental

Le règlement du conflit passe par la souveraineté totale du peuple

Le règlement du conflit du Sahara occidental passe par «la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de ses territoires, conformément à la charte et décisions de l'ONU et de l'Union africaine (UA) consacrant le droit des peuples et pays colonisés à l'indépendance et le respect des frontières héritées de l'indépendance», a réaffirmé le secrétariat national du Front Polisario, insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du bureau permanent tenue sous la présidence de son secrétaire général, le président sahraoui, Brahim Ghali, le secrétariat national du Front Polisario a exhorté l'ONU et la communauté internationale en particulier à assumer leurs responsabilités et à agir pour la libération des prisonniers politiques du groupe Gdeim Izik et tous les détenus politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines, saluant la solidarité des âmes éprises de justice et de liberté parmi les avocats et observateurs internationaux indépendants. La réunion du bureau permanent du Front Polisario a eu lieu mercredi, en prévision de la 6^e session

ordinaire du secrétariat national. Le bureau a dénoncé l'obstination affichée par le roi du Maroc dans son dernier discours, rappelant que l'occupant marocain «recourt à la surenchère et à la fuite en avant à chaque moment de crise aux niveaux interne ou externe». Le bureau a salué le courage des détenus de Gdeim Izik condamnés arbitrairement à de lourdes peines par le tribunal de l'occupant marocain. Les participants à la réunion du bureau permanent du Front Polisario se sont recueillis à la mémoire des martyrs de Gdeim Izik, de l'Intifadha pour l'indépendance et de la cause nationale en général et exprimé leur soutien aux victimes et prisonniers. Rappelant l'attaque marocaine haineuse ayant visé la camp des réfugiés «Gdeim Izik» – au niveau duquel près de 30 000 citoyens sahraouis, enfants, hommes, femmes, vieux et handicapés s'étaient réunis dans quelques 8 000 tentes, le Bureau a souligné sa détermination à recouvrer tous ses droits consistant en la liberté et l'indépendance. «En dépit du caractère pacifique du camp, les forces militaires de l'occupation marocaine ont mobilisé leurs différentes troupes dont les soldats postés près du mur de la honte pour

effectuer à l'aube du 8 novembre 2010 son opération terrorisant, ainsi, les civils désarmés et créant une atmosphère marquée par l'anarchie et la dégradation tout en faisant des centaines de victimes et procédant à une campagne de poursuite, de détention, de tortures et de mauvais traitements qui portent atteinte à la dignité humaine». Par ailleurs, le bureau a écouté une présentation sur la réunion importante ayant regroupé, mardi dernier à Alger, le président sahraoui, Ibrahim Ghali, et le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que les deux délégations, laquelle s'est tenue dans le cadre de la «concertation constante et la consolidation des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays». Le bureau a par ailleurs réaffirmé sa considération et sa reconnaissance à l'Algérie, gouvernement et peuple, sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika pour son «soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de son indépendance dans le respect des principes de la glorieuse révolution algérienne et conformément à la charte et résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA)».

Lamine H./APS



Afghanistan

Le périlleux combat contre la corruption

■ Une série d'attaques meurtrières visant des acteurs de la lutte anti-corruption en Afghanistan a rappelé récemment ce qu'il peut en coûter de s'en prendre aux riches et aux puissants dans un pays particulièrement miné par ce fléau.

Par Rosa C.

Depuis un an que le Centre de Justice anti-corruption (ACJC) a entamé ses audiences publiques, trois enquêteurs de la police criminelle ont été assassinés. Au début du mois, un autre enquêteur a été blessé par balle au visage en pleine rue, tandis qu'un employé du centre a été attaqué devant chez lui, ont rapporté des responsables de ce service à l'AFP. Personne n'a été arrêté pour ces attaques, dont les observateurs remarquent qu'elles mettent en lumière la faible protection accordée aux responsables de la lutte contre la corruption, malgré les promesses du président Ashraf Ghani d'en faire la priorité de son mandat. Selon l'organisation Transparency International, l'Afghanistan est l'un des pays les plus corrompus au monde,

gangréné jusque dans la moindre de ses institutions.

Le Centre anti-corruption a été inauguré en juin 2016, suite à une promesse du président Ghani à la communauté internationale. Mais ses employés se sentent mal protégés dans un pays en proie à la violence et où les enlèvements sont monnaie courante.

«Malheureusement, nous ne sommes pas en sécurité, nos maisons ne sont pas protégées, le trajet pour nous rendre au centre n'est pas sécurisé et même à l'intérieur de l'ACJC nous nous sentons vulnérables», avoue la juge Anisa Rasooli, dans son bureau au cœur de l'enceinte qui abrite l'ACJC.

«Nous travaillons sur des cas de personnalités éminentes, face à des gens vraiment dangereux».

Anisa Rasooli est l'un des deux juges en chef qui bénéficie d'une voiture blindée pré-

tée par la Cour suprême pour aller au Centre et en revenir. Mais ces véhicules devront être rendus à la Cour quand les postes vacants y auront été pourvus.

A part eux, tout le monde y compris les juges, procureurs et enquêteurs circulent en voitures «normales» ou véhicules de police. Certains employés conduisent leur propre voiture ou prennent les transports en communs.

Après la mort des deux premiers enquêteurs, M. Ghani a ordonné en juin dernier par décret qu'une cinquantaine de gardes de sécurité soient assignés au Centre anti-corruption.

Mais M^{me} Rasooli, comme d'autres responsables de haut niveau, sont contraints de renoncer à cette protection pendant la nuit faute de place pour héberger les gardes du corps.

«Je n'ai vraiment pas de place pour eux», avoue le directeur-exécutif du centre Rohullah Abed, qui renvoie chaque soir les trois gardes attachés à sa sécurité. «Si j'ai besoin de quelque chose, je les appelle».

L'ACJC traite d'affaires impliquant des personnalités de haut rang, civiles et militaires, accusées d'avoir touché au moins cinq millions d'afghanis (environ 74 000 USD) de pots-de-vin ou détourné 10 millions d'afghanis au moins.

Mais les travaux sont bien lents, déplore Sayed Ikram Afzali, directeur de l'ONG Integrity Watch Afghanistan.

«L'ACJC manque sérieusement de moyens», indique-t-il à l'AFP. Selon lui, 12 affaires ont



PH. > D. R.

été jugées et 36 personnes condamnées en un an, «mais de nombreux cas sont toujours en attente».

Le décret présidentiel ordonnait également aux ministères de l'Intérieur et de la Défense de «protéger efficacement» le centre et les résidences de ses responsables, et de fournir des «véhicules blindés» à ceux confrontés à des «menaces élevées».

Rien de tout cela n'est advenu, assure Rohullah Abed. Par ailleurs, il faudra encore un an de travaux au moins pour achever une résidence censée héberger

les personnels et leurs familles.

«Nous leur avons fourni des moyens de protection», proteste Najib Danish, porte-parole du ministère de l'Intérieur – que le chef de l'État a qualifié à plusieurs reprises d'institution «la plus corrompue» du pays.

«Le gouvernement a souvent fait des promesses mais rien n'a été vraiment entrepris», rétorque M. Afzali. «Comment les croire?»

Anisa Rasooli et son alter ego, Shir Aaqa Monib, restent malgré tout déterminés à poursuivre leur travail.

R. C.



Points chauds

Départ

Par Fouzia Mahmoudi

Si Mélenchon avait promis que son mouvement, La France insoumise (LFI), serait le premier parti d'opposition et qu'il serait présent en permanence sur la scène médiatique, il n'avait certainement pas anticipé que ce sur ce dernier point les médias seraient si friands des déboires des cadres de LFI. En effet, ces derniers mois, plus que les idées et le programme du mouvement de gauche, ce sont les problèmes de logements ou d'arriérés financiers de cadres et porte-parole de LFI qui ont occupé la presse. Raquel Garrido a été particulièrement exposée par les médias ces derniers mois à cause de ses soucis «personnels» qui ont entaché le discours politique du mouvement qu'elle représente. Suite à quoi, elle s'apprêterait aujourd'hui à quitter La France insoumise. L'ancienne porte-parole de Jean-Luc Mélenchon pendant la dernière campagne présidentielle devrait annoncer ainsi son retrait du mouvement politique aujourd'hui, lors de la diffusion de l'émission Terriens du dimanche ! sur la chaîne C8. Chaîne pour laquelle elle est devenue chroniqueuse, une activité qui lui a conduit aujourd'hui à devoir faire un choix entre la politique et le monde des médias. En tant que chroniqueuse sur C8, l'avocate entame le temps de parole alloué à La France insoumise à la télévision. Selon les propos d'une source au sein du parti, relayés par *Le Parisien*, Raquel Garrido n'avait déjà plus réellement le rôle de porte-parole au sein de la formation, et va donc aujourd'hui «simplement abandonner l'étiquette». L'avocate a été au cœur de plusieurs polémiques ces dernières semaines. L'annonce de son arrivée sur la chaîne C8, propriété de Vincent Bolloré, avait fait beaucoup de bruit, de même que les récentes révélations du *Canard enchaîné* selon lesquelles elle n'aurait pas payé la totalité de ses cotisations sociales. Sans compter la polémique autour du logement HLM que l'avocate occupait encore récemment avec son compagnon, le député LFI Alexis Corbière. Le 2 novembre dernier, un proche du leader de La France insoumise confiait à la presse que ce dernier «n'en [pouvait] plus de devoir passer derrière». Pourtant, sur son compte Twitter vendredi, Jean-Luc Mélenchon a réaffirmé son amitié à Raquel Garrido, dénonçant son traitement dans les médias, mais sans pour autant confirmer lui-même son départ : «Raquel est et reste mon amie. Elle n'a commis aucune faute. Seuls les journalistes ont cherché à tout pourrir par leurs fausses polémiques. Avec tout mon mépris». Ces derniers mois l'on aura ainsi surtout vu et entendu les représentants de LFI intervenir dans les médias pour réagir aux différentes polémiques auxquelles ils sont liés plutôt que pour discuter des sujets de fond concernant la politique menée par le gouvernement et mettre en avant leur programme. Reste à voir si le départ de Raquel Garrido, qui n'est toutefois pas la seule à LFI au cœur de polémiques, rendra le discours politique des «insoumis» plus audible et surtout, plus crédible.

F. M.

Yémen

Poursuite du blocus malgré la réouverture du port d'Aden

La coalition menée par Ryad au Yémen bloque toujours l'arrivée de l'aide humanitaire, malgré une réouverture du port d'Aden (sud) et d'un point de passage terrestre, a annoncé l'ONU. «Les mouvements humanitaires vers le Yémen restent bloqués», a déclaré vendredi Russell Geake, un porte-parole du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

«La réouverture du port à Aden n'est pas suffisante. Nous devons voir levé le blocus de tous les ports, en particulier Hodeida, pour les importations à la fois humanitaires et commerciales», a-t-il poursuivi. La coalition avait fermé lundi les frontières du Yémen en réponse à un tir de missile durant le week-end précédent par des rebelles houthis yéménites pro-iraniens, intercepté près de Riyad et condamné par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires de

l'ONU, Mark Lowcock, a évoqué cette semaine devant le Conseil le risque de «la plus grande famine» de ces dernières décennies, avec des «millions de victimes», si le blocus imposé par Riyad n'était pas levé. Devant le tollé à l'ONU, la coalition a rouvert mercredi le port d'Aden, contrôlé par les forces gouvernementales pro-saoudiennes, puis jeudi le point de passage de Wadea à la frontière saoudo-yéménite. Mais selon M. Geake, aucune aide n'a encore transité par Aden et la réouverture du point de passage de Wadea n'a pas eu d'impact sur les opérations de l'ONU.

Le port de sHodeida, situé en territoire tenu par les rebelles, offre un accès-clé pour l'aide car il est plus proche de la majorité des populations qui en ont besoin. La coalition accuse les rebelles d'utiliser des convois d'aide pour faire entrer des armes illégalement. Avant le blocus, les agences humanitaires de l'ONU faisaient transiter leur aide en nourriture et médica-

ments via les ports de Hodeida, Al-Salif et Aden. Pour l'ONU, le Yémen constitue la première des crises humanitaires mondiales, avec 17 millions de personnes nécessitant de l'aide alimentaire dont 7 millions risquent la famine.

Le blocus entrave également l'assainissement de l'eau et cela peut avoir un impact sur près de 6 millions de personnes vivant dans des districts à haut risque de choléra, selon la responsable de l'Unicef au Yémen, Merixtel Relano. Entre le 27 avril et le 8 novembre 2017, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a enregistré 913 741 cas suspects de choléra et 2 196 décès liés à cette maladie, même si le nombre de cas est en diminution depuis plusieurs semaines.

L'Arabie saoudite et ses alliés sont intervenus au Yémen en mars 2015 pour mettre fin à la rébellion des Houthis et venir en aide aux forces pro-gouvernementales qui se sont regroupées dans le sud.



Unesco

Audrey Azoulay confirmée au poste de DG

■ Née en 1972, Audrey Azoulay a été ministre de la Culture et de la Communication de la France de février 2016 à mai 2017.

Par Adéla S.

L'ancienne ministre française, Audrey Azoulay, a été confirmée, vendredi, au poste de directrice générale par la Conférence générale de l'Unesco, succédant ainsi à la Bulgare Irina Bokova qui est arrivée au terme de son mandat.

Le 13 octobre dernier, les membres du Conseil exécutif de l'Unesco avaient proposé Audrey Azoulay à ce poste. Elle devra entrer en fonction mercredi prochain.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée dans la matinée au siège de l'Unesco, en marge de la 39^e session de la Conférence générale, la nouvelle DG a relevé les difficultés de l'organisation, appelant à l'unité et la sérénité afin de faire face aux défis.

Née en 1972, Audrey Azoulay a été ministre de la Culture et de la Communication de la France de février 2016 à mai 2017. Elle a occupé des postes de direction dans le secteur de l'audiovisuel public français et exercé ensuite la fonction de rapporteur à la Cour des comptes et d'experte en législation pour la Commission européenne dans les domaines de la culture et de la communication.

Au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), elle a occupé successivement les postes de directrice-adjointe de l'audiovisuel, directrice financière et directrice générale déléguée.

Audrey Azoulay, qui est la 11^e directrice générale de l'Unesco et la deuxième femme à occuper ce poste, entame son mandat avec le départ des Etats-Unis et d'Israël de cette organisation qu'ils considèrent comme «anti-israélienne» en raison des récentes résolutions en faveur du patrimoine culturel palestinien dans les territoires occupés.

En juillet dernier, l'Unesco avait inscrit al-Khail, une ville palestinienne, au patrimoine mondial, après avoir déclaré en 2016 que la vieille ville d'El-



P.H. A.D.R.

Qods occupée est la ville sacrée des trois religions monothéistes, ne reconnaissant ainsi aucune territorialité israélienne sur cette ville.

L'Unesco avait vivement déploré le fait qu'Israël, la puissance occupante, n'ait pas cessé les fouilles et travaux menés constamment dans El-Qods-Est, en particulier à l'intérieur et aux alentours de la Vieille Ville, lui demandant de nouveau d'interdire tous les travaux.

Elle avait réaffirmé que la Rampe des Maghrébins fait partie intégrante de la mosquée Al-Aqsa/Al-Haram Al-Sharif et est indissociable de celle-ci.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, avait rencontré la DG élue Audrey Azoulay, la semaine passée, en marge de la 39^e session de la Conférence générale, et l'a assurée de la disponibilité de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et à mettre à disposition son savoir-faire, une action que l'Unesco a inscrite dans son

programme contre la radicalisation.

La ministre avait indiqué à l'APS, rappelle-t-on, que l'Algérie était disposée à mettre tous les efforts nécessaires pour que les valeurs portées par l'Unesco puissent également l'être au niveau de nos programmes éducatifs, soulignant que «la culture de la paix, la lutte contre la violence et l'ouverture sur l'altérité, sont des principes que nous aussi avons intégrés dans nos programmes».

«Echanger, coopérer, mettre à disposition tout notre savoir-faire, en tant qu'Algériens, a été l'objet de nos discussions» et également «la disponibilité de l'Algérie, sachant que notre président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé en soutenant l'organisation par une disponibilité financière supplémentaire lorsque l'Unesco a connu des moments difficiles en 2012», avait-elle expliqué.

Syrie : la promesse d'aide de l'Unesco à Palmyre est restée «lettre morte»

Le directeur du musée de Palmyre, Mohammed Assaad, a déclaré jeudi que l'Unesco ne tenait pas ses promesses d'aide à la restauration de la cité syrienne détruite par les éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/El), ajoutant qu'il était impossible d'évaluer le préjudice causé par les terroristes.

«A l'heure actuelle, le département des antiquités coopère directement avec l'Unesco, mais l'aide promise ne vient pas», a constaté le directeur du musée Mohammed Assaad, fils de Khaled Assaad, directeur des Antiquités de Palmyre assassiné par les terroristes de Daech.

En ce qui concerne l'impossibilité d'évaluer le préjudice causé à la cité antique par les terroristes, le directeur du musée a noté que le temple de

Baalshamin avait été complètement détruit, qu'un seul arc restait du temple de Becir et que l'amphithéâtre était en ruine.

«Nous comprenons que sans l'aide du monde entier, nous devons tout refaire nous-mêmes. Avec l'aide de la communauté internationale, nous pouvons tout restaurer en cinq ans», a-t-il dit. «Si nous devons le faire nous-mêmes, je n'ai aucune idée des délais», a-t-il soutenu. «Palmyre est le patrimoine culturel non seulement de l'Unesco, mais du monde entier», a-t-il souligné. Mohammed Assaad a remercié «la Russie pour son aide en ces temps difficiles», rappelant qu'avant la guerre, jusqu'à un demi-million de touristes russes venaient à Palmyre. Il a ajouté que son père jouissait d'un grand respect à Palmyre. «Quand les terroristes sont arrivés, ils ont dit qu'il était un pécheur, qu'il s'occupait de l'étude de la culture, ce qu'il ne fallait pas faire, et qu'il devait mourir».

«Il ne leur a pas dit où étaient cachés tous les bijoux archéologiques. Ils sont inestimables, tout comme la conduite de mon père», a conclu M. Assaad.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Galery (Déliv Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Lundi 13 novembre à 19h30 : Chants lyriques

«Enchanteresses» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès.

Galerie d'art Dar El-Kenz (lot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Du 11 au 25 novembre :

«18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zoulid, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djeflal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Du 11 au 30 novembre :

Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

– «Le meilleur moyen de faire connaître aux jeunes le prix de l'indépendance» –

Premières journées du film révolutionnaire de Calama (Guelma)

Les jeunes présents à l'ouverture des premières journées du film révolutionnaire de Calama (Guelma) ont estimé que ce genre cinématographique était la meilleure manière pour eux de «prendre connaissance du prix de l'indépendance et des sacrifices des acteurs de la révolution».

A l'issue de la soirée d'ouverture des premières journées du film révolutionnaire de Calama (ndlr : Calama est le nom antique de la ville de Guelma), tenue mercredi soir, et qui a vu la projection du film «Mostafa Ben Boulaid» d'Ahmed Rachedi, de nombreux jeunes ont affirmé à l'APS que cette expérience cinématographique sur grand écran

leur a permis d'avoir un tout autre regard sur la Révolution algérienne et ses leaders.

A l'exemple du jeune Amine (32 ans), qui s'est dit «ravi» de cette programmation qui vient lui rappeler les sacrifices consentis par les grandes figures de la Révolution algérienne qui, en dépit de leur jeune âge à cette époque, ont réussi à mettre à genoux le colonisateur français.

«Cette soirée m'a fait revivre tous les cours d'histoire que j'ai appris sur la guerre de Libération nationale et renforce l'idée que j'ai sur le prix payé par la jeunesse algérienne pour le recouvrement de la liberté», a affirmé de son côté Abdelkader (40 ans).

En marge de la cérémonie d'ouverture, présidée par les autorités locales, le directeur de la culture de la wilaya de Guelma, Samir Taâlabi, a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale avec la programmation de 10 films ayant pour thème la Révolution algérienne.

Devant se poursuivre jusqu'au 19 novembre à la maison de la culture Abdelmajid-Chafai, les projections, prévues chaque jour en fin d'après-midi, sont libres d'accès et sont ouvertes à toutes les franges de la société, a-t-il précisé. **Racim C.**



Coup-franc direct

Mettre les sentiments de côté

Par Mahfoud M.

La sortie de la sélection nationale, version Rabah Madjer, n'a pas été réussie comme le voulait le nouveau sélectionneur malgré le fait que les Verts avaient affaire à une équipe bis du Nigeria, constituée de jeunes éléments n'ayant pas pris part aux matchs où les Green Eagles avaient réussi l'essentiel et pris le maximum de points qui leur ont permis d'arracher le billet qualificatif à la phase finale du Mondial 2018 en Russie. Le driver des Verts a fait confiance à des éléments qui n'ont pas l'envergure pour jouer en sélection nationale. Pourtant, Madjer devait prendre en considération ses expériences précédentes en EN et ne faire appel qu'à des éléments capables de donner ce plus qu'on attend d'eux. Les sentiments doivent être mis de côté, car on ne fait pas de social en EN. On ne ramène pas x ou y juste parce qu'il a été bon un certain moment, alors que tout le monde sait qu'il n'a plus le même niveau. La sélection nationale n'est pas un laboratoire pour essayer toute sorte de formules. Il faut viser juste en ramenant les meilleurs éléments, ceux qui peuvent conduire l'EN à de meilleurs résultats et ne pas compter sur certains joueurs locaux, sous prétexte qu'il ne faut pas oublier les éléments du cru.

M. M.

Pétanque/Mondial-2017 (juniors filles) La triplette algérienne passe

LA TRIPLETTE algérienne, composée de Nadia Agouni, Amel Benabdelmalek et Ranya Kouadri s'est qualifiée aux huitièmes de finales du 16^e Championnat du monde de Pétanque juniors (filles et garçons) qui se déroule à Kaihua en Chine, avec la participation de 43 équipes filles de 42 nations, rapporte vendredi le site de la Fédération internationale de pétanque et jeu provençal (FIPJP). Après ses succès lors des deux premiers matchs des tours de qualification, face à l'Inde (13-00) et l'Allemagne (13-12), la triplette algérienne a enregistré deux autres victoires devant,

l'Espagne (12-11) et l'Angleterre (13-9), contre une défaite face à la Chine 1 (10-05). Ce parcours a permis aux Algériennes de terminer les cinq tours de qualification en 3^e position avec quatre succès et une défaite, tout comme la Chine (qui la devance grâce au résultat du match entre les deux équipes). La première place qualificative est revenue au Danemark, dont l'équipe a réalisé un sans faute. Les triplettes qualifiées aux 8^e de finale sont : Danemark, Chine 1, Algérie, France, Norvège, Italie, Thaïlande, Allemagne, Suisse, Malaisie, Angleterre, Espagne, Chine 2, Australie, Madagascar et Cambodge.

Judo / Championnats du monde 2017 «Open» Temmar et Lili connaissent leurs adversaires



NADJIB TEMMAR et Mohamed Mehdi Lili, les deux judokas algériens de plus de 100 kg engagés dans les championnats du monde 2017 «Open», prévus samedi et dimanche à Marrakech (Maroc), connaissent leurs adversaires respectifs au premier tour de cette compétition depuis vendredi soir, à l'issue du tirage au sort. Lili a été versé dans la Poule «A», où il débute contre le Marocain Abdellaoui, alors que son compatriote Temmar a été exempté de ce premier tour, et fera donc son entrée en lice directement au second tour de la Poule «C». En cas de qualification, Lili, médaillé de bronze aux précédents championnats

d'Afrique des nations, sera opposé au Roumain Simionescu, qui de son côté a été exempté du premier tour, alors que Temmar devra attendre la fin du premier tour pour connaître son adversaire. La compétition a drainé la participation de 58 athlètes (40 messieurs et 18 dames), représentant 28 pays, à savoir : Algérie, Azerbaïdjan, Autriche, Belarus, Belgique, Bosnie Herzégovine, Cameroun, Cuba, République tchèque, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Israël, Kirgizstan, Liban, Mongolie, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Sénégal, Afrique du Sud, Tunisie, Ukraine et le pays organisateur, le Maroc. Avec un total de sept athlètes engagés (4 messieurs et 3 dames), la Russie enregistre le taux de participation le plus élevé, devant Cuba, la France, la Géorgie et le Maroc, tous avec quatre judokas, alors que le Japon n'en a engagé que trois.

Qualifications au Mondial-2018/Algérie 1-Nigeria 1 Les Verts et Madjer à côté de la plaque

La sélection nationale de football a raté son ultime sortie en éliminatoires du Mondial 2018, se contentant d'un match nul face au Nigeria sur le score de (1/1) avant-hier soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine.

Par Mahfoud M.

Les Verts n'ont pas été à la hauteur des espérances du large public qui s'était déplacé au stade pour voir à l'œuvre les coéquipiers de Brahimi bravant le froid et la pluie. Le dispositif tactique mis en place par le coach national, Rabah Madjer, a laissé à désirer lui aussi, optant pour des choix inconnus. A commencer par la titularisation d'un gardien qui ne joue pas avec son club, à savoir, Chaouchi, relégué au banc des remplaçants et qui a été préféré à deux autres portiers qui sont plus en forme, Rahmani et Salhi en l'occurrence. Pourtant, il avait écarté l'ancien gardien des Verts, Mbolhi, pour cette raison, vu qu'il ne jouait pas avec son club, Rennes. Autres anomalies, et elles sont nombreuses, le fait d'avoir opéré un changement à seulement 24 minutes du début du match, en faisant sortir l'arrière latéral gauche, Nessakh, qu'il a remplacé par Abdelaoui qui n'a rien apporté en définitive. Il aussi fait jouer Ferhat au milieu du terrain, alors que tout le monde sait qu'il joue mieux au couloir. Bref, c'est encore le bricolage qui



Les Verts ont encore beaucoup à faire

continue et on aura tout vu à la première sortie de nouveau staff technique national, venu pour apporter un sang neuf, pourtant ce sont les mêmes erreurs qui se reproduisent et des joueurs qui semblent finis et qui ne peuvent rien apporter. Madjer ne s'est pas trompé en disant qu'un grand chantier l'attend, mais il continue quand même à tomber dans les mêmes erreurs et il est clair qu'il ne fera pas grand-chose s'il continue

ainsi, surtout s'il fait confiance à des joueurs qui n'ont plus de jus. Il faudra aussi ne rater aucune date-FIFA à partir de ce moment, étant donné que c'est en jouant un maximum de matchs qu'on arrivera à créer une certaine osmose, et cela débute avec ce match amical face à la République centrafricaine qui aura lieu mardi prochain au stade 5-Juillet d'Alger.

M. M.

NA Hussein-Dey

Neghiz se dirigerait vers Ohod (Arabie saoudite)

Le club saoudien d'Ohod FC (première division de football) a annoncé vendredi sur son compte twitter l'engagement de l'entraîneur algérien du NA Hussein-déy, Nabil Neghiz, toujours sous contrat avec les Sang et Or, selon le manager du club Cherif Abdeslam. «Ohod a engagé l'entraîneur algérien du NAHD, Nabil Neghiz, qui avait participé à la Coupe arabe des clubs en juillet dernier en Egypte et détenteur d'un diplôme Fifa», écrit Ohod sur son compte twitter. L'ancien entraîneur-adjoint de l'ancien sélectionneur national

Christian Gourcuff, a laissé entendre jeudi soir, à l'issue de la victoire du NAHD contre le MC Alger (1-0) en championnat de Ligue 1, qu'il allait quitter le club une fois qu'il résiliera son contrat dimanche prochain. De son côté, le manager du club, Abdeslam Cherif, a déclaré vendredi à que Neghiz a effectivement émis le vœu de quitter le NAHD après avoir reçu une offre d'un club saoudien. «J'ai discuté avec Neghiz, il a reçu une offre de l'Arabie saoudite, mais il est toujours sous contrat avec le NAHD. Une décision sera prise

dimanche. Il pourrait rester comme il pourrait partir», a-t-il indiqué. En cas de départ de Neghiz en Arabie saoudite, c'est son assistant Bilel Dziri qui devrait prendre en main le club, selon la même source. Sous la conduite de Neghiz, le NAHD a remporté deux victoires en 11 matchs et occupe la 8^e place avec 13 points. Le club saoudien d'Ohod avait engagé lors de l'intersaison le gardien international algérien Doukha Ezzedine en provenance du NA Hussein-déy.

Ligue 2 Mobilis (Réserve)

Les espoirs du WAT haut la main

L'équipe réserve du WAT Tlemcen, nouveau promu en Ligue deux Mobilis de football, est en train d'impressionner dans son championnat après un tiers du parcours, contrairement à celle des seniors qui patauge au bas du tableau. Les Espoirs tlemceniens caracolent en tête du classement depuis pratiquement le début de la compétition. Ils font preuve d'une extraordinaire maîtrise de leur sujet, ce qui leur a valu l'estime de toute la population de la ville des Zianides. Ainsi, à l'issue de la dixième journée disputée mardi dernier, les jeunots tlemceniens occupent la place de leader avec 23 points. Leurs statistiques jusque-là sont très encourageantes avec sept victoires,

deux nuls et seulement une défaite. Leur ligne offensive s'est illustrée à 13 reprises, alors que leur défense n'a concédé que 4 buts, qui font d'elle la meilleure arrière-garde de la Ligue deux, jusque-là. Les Bleu et Blanc ont réussi à accaparer la première place depuis la troisième journée. Depuis d'ailleurs, ils ne l'ont plus lâchée, malgré la rude concurrence à laquelle ils sont confrontés de la part de deux autres formations de l'Ouest du pays, en l'occurrence, l'ASM Oran et le RC Relizane. Pour les Oranais, leur brillant parcours eux aussi (2^e avec 22 pts), ne surprend pas les observateurs. La formation de «M'dina J'dida» étant réputée pour être un club formateur. Tlemceniens et

Oranais sont donc bien partis pour une course infernale afin de s'adjuger le titre de champion cette saison. Voilà qui devrait consoler les fans des deux équipes, étant donné que les espoirs qu'ils ont placés sur leurs équipes fanions respectives sont en train de se fondre comme neige au soleil. Le RC Relizane, troisième au classement avec 19 points, n'a pas encore dit son dernier mot. L'équipe réserve du «Rapid» reste aux aguets et espère gagner davantage de places au classement. Le trio du «Ouest» rend ainsi la concurrence des plus ardues. Leurs espoirs volent tout simplement la vedette à leurs aînés. Ils méritent logiquement plus d'égards.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté de la wilaya d'Alger

Arrestation d'un voleur de manuels scolaires pour un milliard de centimes

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à arrêter un individu qui a volé des manuels scolaires de différents niveaux d'une valeur estimée à un milliard de centime du Centre de distribution et de documentation pédagogique (Alger-Ouest), en confectionnant le double des clés, a indiqué vendredi un communiqué de la direction nationale de la Sûreté nationale. Lors de la rentrée scolaire, le centre en question a enregistré un manque dans le stock des manuels scolaires, juste après le lancement de l'opération de distribution dans les écoles publiques et privées relevant de la direction de l'éducation de la même région, ce qui a nécessité

de mener des opérations d'inventaire hebdomadaires qui ont prouvé le manque de manuels scolaires. Le directeur du centre a décidé de placer des caméras de surveillance, en collaboration avec le chargé du stock, avec un système de suivi via le téléphone portable. L'opération a permis d'arrêter le suspect, travaillant comme gardien au niveau du centre. Trois autres personnes sont suspectées d'avoir détourné, d'une société privée, une somme d'argent estimée à 600 millions de centimes, dont une femme qui y travaille, avec la complicité de deux personnes extérieures en utilisant de faux cachets et des bons de commande falsifiés. **Kamel L.**

Aéroport Abane-Ramdane

Saisie d'un fusil de pêche sous-marine et de cartouches

LA POLICE des frontières de Béjaïa a saisi un fusil de chasse sous-marine, découvert chez un certain DH. B. âgé de 23 ans. C'est lors du contrôle de la voiture de l'individu, au niveau de l'entrée principale de l'aéroport, que la police a découvert le fusil de pêche de marque «Beuchât». Un dossier pénal pour possession d'une arme de pêche sous-marine sans autorisation a été élaboré à l'encontre de l'individu qui a été transféré aux autorités compétentes pour la poursuite des procédures judiciaires nécessaires à cette affaire. La police des frontières a traité également une affai-

re liée à l'importation de cartouches pour fusils de chasse sans autorisation. Une affaire au cours de laquelle a été arrêté M.A.H. âgé de 57 ans en provenance de Paris. Les cartouches de type 16mm ont été retrouvées dans sa valise, dissimulées dans une boîte de médicament. Interrogé par les enquêteurs, le prévenu a avoué qu'il a acheté les cartouches pour son fusil de chasse qu'il détient sur le territoire national. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre et il a été transféré aux autorités compétentes pour la poursuite de la procédure. **H. C.**

Attaque américaine contre les médias russes

Poutine promet une «réponse symétrique»

LE PRÉSIDENT russe, Vladimir Poutine, a qualifié hier d'«attaque contre la liberté d'expression» l'obligation faite à la chaîne de télévision russe RT de s'enregistrer comme «agent de l'étranger» aux Etats-Unis, promettant une «riposte». «L'attaque contre nos médias est sans doute une attaque contre la liberté d'expression. Nous sommes déçus», a souligné M. Poutine, lors d'une conférence de presse donnée à l'issue du sommet de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Da Nang, au Vietnam. «Nous formulons sûrement une réponse et elle sera symétrique», a indiqué M. Poutine. Le président a rappelé que les médias informaient et exprimaient leur point de vue. «On peut contester leur position, sans toutefois les fermer et sans les mettre dans les conditions rendant impossible leur fonctionnement professionnel. On peut notamment faire parvenir son point de vue au public. Mais dans cette

situation, on a préféré la fermeté. Notre réponse sera symétrique», a-t-il ajouté. Le département américain de la Justice a récemment exigé que le prestataire de services de la chaîne «RT America» aux Etats-Unis s'enregistre avant le 13 novembre en tant qu'agent étranger. Ces derniers temps, les Etats-Unis tentent de compliquer au maximum le travail de RT, obligeant la direction de la chaîne à s'enregistrer en tant qu'agent étranger et menaçant de procéder à des arrestations de journalistes de RT et de bloquer les comptes de la chaîne. Dans son projet de budget de défense pour 2018, le Sénat américain a proposé d'interdire la possibilité pour les diffuseurs d'inclure dans leurs réseaux du «contenu vidéo d'Etat russe». «Ceux qui le font aux Etats-Unis, se sont toujours vantés d'être les démocrates numéro un au monde. Mais la démocratie n'existe pas sans la liberté d'expression», a noté le Président Poutine. **R. I.**

Harga tout le monde fuit le pays



Des milliers de foyers privés d'électricité

Des pluies torrentielles à Béjaïa

■ Les pluies torrentielles qui se sont abattues avant-hier, et surtout hier soir, sur la wilaya de Béjaïa ont provoqué des inondations dans de nombreuses cités du chef-lieu de wilaya et des infiltrations dans des maisons de l'ancienne ville, notamment au quartier Bab Elouz, au niveau des bidonvilles de la Cité Soummari et dans le centre-ville.

Par Hocine Cherfa

Dans les quartiers et artères pluviales, les usagers de la route ont eu beaucoup des difficultés à marcher ou à rouler en voiture. A certains endroits, les eaux ont atteint quasiment les châssis des véhicules, pour dire l'ampleur de ces inondations qui ont engendré une certaine paralysie de la circulation automobile. Plusieurs dizaines d'interventions ont été effectuées par les services de l'Office national d'assainissement (ONA) qui n'ont pas enregistré de dégâts importants ainsi que ceux de l'APC et de la Protection civile. Selon le lieutenant Soufi de la Protection civile, des interventions ont été effectuées au niveau des cités Soummari, Bab Elouz et également sur la RN 24 où un important éboulement de terre a eu lieu, lequel a obstrué la voie. Des milliers, pour ne pas dire des dizaines de milliers de foyers, ont été privés d'électricité depuis 4h du matin hier dans la ville de Béjaïa et sur toute la bande du littoral Est de la wilaya jusqu'à la commune de Kherrata. La rupture de câbles de haute tension a plongé la région tout entière dans un black-out total. Les équipes techniques de la SDE (ex-Sonelgaz) se sont déployées sur le terrain pour rétablir progressivement le courant électrique. A

l'heure où nous mettons sous presse, le courant électrique n'est toujours pas rétabli à l'est de la wilaya, notamment dans la daïra de Kherrata. A El-Kseur au lotissement 1, une panne de gaz a eu lieu suite à une fuite qui s'est mêlée à une conduite d'eau. Les services techniques de la SDE sont sur le terrain pour rétablir la conduite défectueuse et rétablir le gaz. Le campus de Targa Ouzemour de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa est également inondé. Les enseignants affiliés au Cnes sont montés, une nouvelle fois, au créneau pour dénoncer cette situation et tenir le recteur res-

ponsable de la situation puisque, soulignent-ils, «nous avons alerté les autorités sur le retard accusé dans l'avancement des travaux engagés depuis plusieurs mois et qui entraînent encore». Ces fortes précipitations hivernales ont mis, une nouvelle fois, à nu la gestion des autorités locales, qui ont oublié de procéder au curage des avaloirs. Il faut noter que cette situation intervient à mi-chemin de la campagne électorale et le débat est désormais orienté ici vers ce sujet. **H. C.**

Bahreïn

Incendie dans un pipeline, un «acte terroriste»

UN INCENDIE s'est déclaré hier sur un pipeline, près de la capitale Manama, avant d'être maîtrisé, selon le ministère de l'Intérieur de Bahreïn qui a évoqué un «acte terroriste». «C'est un acte de sabotage, un grave acte terroriste visant à porter atteinte aux intérêts supérieurs de la nation et à mettre en danger la population», a indiqué le ministère sur son compte Twitter. Le ministère a ajouté que les premiers éléments de l'enquête avaient montré qu'il s'agissait d'un «acte délibéré». La défense civile a réussi à maîtriser l'incendie, qui s'était déclaré tôt hier, en collaboration avec la compagnie pétrolière nationale Bapco qui a interrompu le flux du pétrole dans le pipeline, selon le ministère. La défense civile a également évacué des habitations proches du lieu de l'incendie qui s'était déclaré au niveau du village de Buri, à 15 km au sud de Manama. Bahreïn dépend pour ses approvisionnements de pétrole du champ d'Abou Safa qu'elle partage avec l'Arabie saoudite. Ce pétrole est acheminé à Bahreïn via un pipeline d'une capacité de 230 000 barils par jour. **L. O.**